

<https://snetap-fsu.fr/Declaration-au-CTEA-du-8-octobre-2019.html>



# Déclaration au CTEA du 8 octobre 2019

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances -

Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Déclaration du Snetap-[FSU](#) devant le [CTEA](#) réunit le mardi 8 octobre 2019**

**Rentrée 2019 : entre grand écart permanent et injonctions paradoxales**

**Non, la stratégie adoptée du « former plus » au détriment de la qualité des conditions d'apprentissage des jeunes qui font le choix de l'EA et des conditions de travail de la communauté éducative n'est pas durable...**

Si « frémissement » en matière d'effectifs il y a à cette rentrée pour nos lycées publics, comment envisager que celui-ci puisse s'inscrire dans la durée alors même que les conditions de TP de nos laboratoires à nos exploitations se dégradent... c'est ici une drôle de conception du « former partout »... mais n'importe comment.

De même revenir sur la part de la [DGH](#) pédagogique optionnelle relève d'une impérieuse nécessité... celle-ci demeurant notoirement insuffisante ne serait-ce que pour assurer une offre d'enseignements facultatifs minimum - certains [DRAAF-SRFD](#) persistants à ne doter en aucune manière les options, alors pour répondre aux difficultés pouvant se poser en matière de sécurité en TP autant dire qu'il ne reste rien, à l'épreuve des faits, de ces quelques lignes commodément couchées dans une circulaire.

Si l'on resserre sur le déploiement de la réforme du lycée et le devenir du bac général dans l'EA, l'enseignement de l'agronomie - renvoyé à une option facultative au financement non garantie (à l'inverse de l'EATDD - est en passe de disparaître purement et simplement du paysage. Nous vous demandons une expertise complète sur la mise en place ou non de l'AET dans nos lycées et des mesures correctives en conséquence. De même, en l'état, force est de constater que pour les lycées ayant fait le choix de mettre en place plusieurs doublettes en terminale, ils se demeurent dans l'incapacité de garantir à leurs élèves de 1ère la mise en place des maths complémentaires comme expertes, sauf à saborder l'offre d'option des autres niveaux ou voies de formation. La [DGER](#) se doit sans délai maintenant de mettre un terme à ce manque de lisibilité, à cet inconfort permanent dans lequel les équipes d'établissement sont maintenues.

Enfin, le cabinet du Ministre s'est engagé à l'été à ce que les textes réglementaires et statutaires soient strictement observés, nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien à cette rentrée et nous serons amenés en ce début octobre à saisir par écrit l'administration centrale des dizaines de remontées toutes plus inquiétantes les unes que les autres qui nous remontent (horaires obligatoires partiellement attribués, options non ouvertes ou tronquées dans leur mise en oeuvre, dédoublement au 21ème élève en [LV](#) non mis en place,...).

**Non résolument les conditions de cette rentrée ne sont pas bonnes et si cette situation devait perdurer, voire encore s'aggraver encore, alors ce ne serait pas sans de lourdes conséquences sur nos établissements, nos communautés de travail et à très court terme sur notre crédibilité et notre capacité à recruter...**